

GOUVERNANCE

Placée sous la responsabilité directe du premier ministre, la Politique est mise en œuvre au moyen de stratégies d'action quinquennales, dont certaines seront dédiées aux Autochtones du Québec.

Le Secrétariat à la jeunesse a deux grands rôles dans la gouvernance de la Politique québécoise de la jeunesse : d'une part, un rôle-conseil en matière jeunesse auprès du gouvernement; d'autre part, un rôle d'animation et de coordination de la mise en œuvre des stratégies d'action jeunesse.

De manière à mettre en lumière les effets présents et à venir des politiques publiques sur les jeunes, la Politique reconduit l'usage de la clause d'impact jeunesse dans les mémoires présentés au Conseil des ministres et prévoit également l'élaboration d'indicateurs jeunesse gouvernementaux.

Par ailleurs, un comité interministériel formé de représentants et représentantes de l'administration publique participe au suivi de la mise en œuvre de la Politique. De plus, le Secrétariat organise, à intervalles réguliers, des rencontres entre les partenaires et les organismes qu'il subventionne, afin de maintenir la synergie entre ceux-ci et faire le point sur la mise en œuvre de la Politique.

LA STRATÉGIE D'ACTION JEUNESSE DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

La principale des stratégies d'action de la Politique, la Stratégie d'action jeunesse du Gouvernement du Québec, contient des actions ciblées se retrouvant dans les programmes, les mesures et les services des différents ministères et organismes, notamment celles qui sont financées par le Secrétariat à la jeunesse.

Ces programmes, mesures et services seront mis en œuvre par les ministères, les organismes publics ou les organisations non gouvernementales qui sont qualifiés, par leur mission, pour les offrir aux jeunes de façon directe.

La stratégie d'action jeunesse pourra accorder les sommes requises pour adapter l'offre de services existante aux besoins particuliers des jeunes ou pour la diversifier dans des domaines d'action, toujours selon les objectifs prévus à la Politique.

L'évaluation de la stratégie d'action jeunesse et de ses principaux programmes, mesures et services reposera sur les meilleures pratiques en matière d'évaluation, notamment celles qui sont promues par le Secrétariat du Conseil du trésor.

AGIR EN COHÉRENCE ET EN COMPLÉMENTARITÉ AVEC LES POLITIQUES ET LES ACTIONS DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC ET DES ORGANISMES INTERNATIONAUX

- La Politique gouvernementale de prévention en santé
- Le Plan québécois de lutte contre le tabagisme
- Le Plan d'action concerté pour prévenir et contrer l'intimidation 2015-2018
- La Stratégie d'action visant la persévérance et la réussite scolaire
- La Politique culturelle
- Le Plan culturel numérique du Québec
- Les suivis de la Conférence de Paris de 2015 sur le climat
- Le Plan d'action gouvernemental pour la solidarité et l'inclusion sociale et l'adéquation en emploi
- La Politique québécoise en matière d'immigration, de participation et d'inclusion
- Le Plan d'action gouvernemental en économie sociale 2015-2020
- Le Programme d'action mondial pour la jeunesse de l'ONU
- La Stratégie jeunesse de la Francophonie 2015-2022

Faits saillants

POLITIQUE QUÉBÉCOISE DE LA JEUNESSE

ENSEMBLE POUR LES GÉNÉRATIONS PRÉSENTES ET FUTURES 2030

LA JEUNESSE, UNE PÉRIODE DE TRANSITION VERS L'AUTONOMIE

Dans le cadre de la Politique québécoise de la jeunesse (PQJ), la jeunesse est définie comme étant le passage de l'enfance à l'âge adulte et à l'autonomie personnelle, sociale et citoyenne, ce passage s'effectuant par de multiples transitions entre les âges de 15 et 29 ans.

LA POLITIQUE : UN CADRE DE RÉFÉRENCE GOUVERNEMENTAL

La Politique constitue un guide pour le gouvernement et ses partenaires, pour les quinze prochaines années. Avec ce guide, le gouvernement se donne un cadre de référence qui orientera l'élaboration et la mise en œuvre des politiques et des programmes publics.

LES TROIS PRINCIPES DE LA POLITIQUE

1. La reconnaissance du caractère pluriel de la nation québécoise.
2. La promotion des rapports égaux entre les citoyens et les citoyennes.
3. La volonté gouvernementale d'agir de façon cohérente, intégrée et innovante.

SON OBJECTIF GÉNÉRAL ET SES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES

L'objectif général de la PQJ est d'accompagner les jeunes dans leur parcours vers l'autonomie, dans un contexte de changements démographiques, afin qu'ils contribuent pleinement à façonner le Québec d'aujourd'hui et de demain.

Afin d'atteindre cet objectif, la PQJ met de l'avant deux orientations :

- a. La volonté d'offrir aux jeunes des milieux de vie et des environnements stimulants, sains, sécuritaires et ouverts.
- b. L'intention d'aider les jeunes dans leurs apprentissages, leurs initiatives et leur projet de vie.

LES 5 AXES D'INTERVENTION (les champs d'intervention et les axes de la Politique)

SANTÉ	ÉDUCATION	CITOYENNETÉ	EMPLOI	ENTREPRENEURIAT
<p>De saines habitudes de vie, dans un environnement sécuritaire</p> <p>La Politique veut sensibiliser les jeunes à l'importance d'une bonne santé physique et psychologique et leur donner les moyens de s'épanouir dans un environnement respectueux et favorable à l'acquisition et au maintien de saines habitudes de vie.</p>	<p>Un environnement scolaire favorisant la persévérance et la réussite éducative</p> <p>L'un des postulats de la Politique est que la réussite éducative contribue fortement à l'autonomie des jeunes et à leur insertion dans la société. La Politique entend donc agir sur les facteurs qui peuvent y faire obstacle et offrir aux jeunes des conditions favorisant leur plein potentiel.</p>	<p>Une jeunesse engagée en faveur de la culture, de la communauté et de la société</p> <p>La Politique veut permettre aux jeunes de prendre part activement aux différents débats qui animent la société, tant dans la sphère culturelle, politique et sociale. Elle vise aussi à favoriser la participation citoyenne. La Politique aborde également d'importants enjeux tels que la cohésion sociale, le dialogue intergénérationnel, l'ouverture à la diversité culturelle et l'adoption de comportements écoresponsables.</p>	<p>Des jeunes prêts pour le travail, une économie prête à les accueillir</p> <p>L'entrée sur le marché du travail constitue un moment charnière dans la vie de tous les jeunes, en particulier pour ceux qui éprouvent des difficultés à y accéder. La Politique entend les accompagner dans cette étape importante qui conduit à l'autonomie et à l'inclusion sociale. Elle compte notamment susciter la mise en œuvre de mesures de conciliation travail-famille et travail-études et favoriser la mobilité des jeunes.</p>	<p>Un soutien à l'entrepreneuriat jeunesse et à la relève</p> <p>La Politique veut favoriser l'éclosion de l'esprit entrepreneurial chez les jeunes et créer les conditions qui favorisent la création ou la reprise d'entreprises notamment la relève agricole. Elle souhaite également faciliter l'accès des jeunes aux postes décisionnels dans toutes les sphères de la société.</p>

LES 25 OBJECTIFS (problématiques sur lesquelles la Politique veut agir)

<p>1.1 Favoriser de bonnes habitudes alimentaires</p> <ol style="list-style-type: none"> Encourager les jeunes à adopter de saines habitudes alimentaires; Contribuer à l'accessibilité des aliments nutritifs. 	<p>2.1 Augmenter la persévérance scolaire, la diplomation et la qualification des jeunes à risque de décrochage</p> <ol style="list-style-type: none"> En complément des actions engagées dans le réseau scolaire, explorer les moyens d'encourager les jeunes à risque de décrochage à poursuivre leurs études jusqu'à l'obtention d'un premier diplôme ou d'une première qualification; Encourager les initiatives locales et régionales de soutien à la persévérance scolaire et à la réussite éducative; Encourager les jeunes ayant décroché avant l'obtention d'un diplôme ou d'une qualification à reprendre leurs études. 	<p>3.1 Encourager l'engagement civique</p> <ol style="list-style-type: none"> Encourager les jeunes à s'engager dans leurs collectivités; Encourager les jeunes à exercer leur droit de vote, notamment en les invitant tôt à des exercices de simulation; Contribuer à la création d'environnements où les jeunes sont écoutés et où ils savent que leur contribution aura un impact; Encourager les projets visant la participation citoyenne et ceux qui permettent aux jeunes de développer des compétences en leader. 	<p>4.1 Intégrer dans le marché de l'emploi les jeunes en difficulté et les jeunes ni en emploi, ni aux études, ni en formation</p> <ol style="list-style-type: none"> Soutenir l'intégration sur le marché de l'emploi des jeunes en difficulté ainsi que des jeunes ni en emploi, ni aux études, ni en formation. 	<p>5.1 Encourager la culture entrepreneuriale chez les jeunes</p> <ol style="list-style-type: none"> Stimuler le désir d'entreprendre chez les jeunes par des projets permettant de vivre des expériences concrètes, tels que les projets coopératifs et la promotion de programmes et d'initiatives à l'école et dans les établissements postsecondaires; Proposer aux jeunes une image positive de l'entrepreneuriat.
<p>1.2 Encourager un mode de vie physiquement actif</p> <ol style="list-style-type: none"> Encourager les jeunes à adopter un mode de vie physiquement actif; Favoriser la pratique d'activités physiques. 	<p>2.2 Soutenir l'accessibilité et la participation aux activités parascolaires</p> <ol style="list-style-type: none"> Favoriser une offre d'activités parascolaires diversifiée et accessibles à tous et à toutes; Reconnaître les réalisations associées à la participation des jeunes aux activités parascolaires; Encourager les jeunes à risque de décrochage à participer aux activités parascolaires. 	<p>3.2 Soutenir la pratique d'activités culturelles</p> <ol style="list-style-type: none"> Encourager les jeunes à participer à des activités culturelles; Faciliter l'accès des jeunes aux activités culturelles; Contribuer à la création d'environnements favorisant une expression culturelle diversifiée. 	<p>4.2 Rendre plus équitable le traitement des jeunes dans les milieux de travail</p> <ol style="list-style-type: none"> Étudier les dynamiques de l'emploi chez les jeunes, pour repérer les iniquités éventuelles à leur endroit et les moyens d'y mettre fin. 	<p>5.2 Soutenir le démarrage d'entreprises par les jeunes</p> <ol style="list-style-type: none"> Encourager les jeunes à donner suite à leur souhait de démarrer une entreprise, grâce à des services d'accueil, d'orientation et de mentorat ainsi qu'à des références vers les soutiens disponibles dans leur région.
<p>1.3 Agir sur les problèmes de santé mentale</p> <ol style="list-style-type: none"> Sensibiliser les jeunes aux problèmes de santé mentale; Contribuer à la création d'environnements socioculturels plus ouverts par rapport à ces réalités. 	<p>2.3 Favoriser l'accès aux services d'orientation scolaire et professionnelle</p> <ol style="list-style-type: none"> Soutenir les activités d'orientation accessibles aux jeunes, du secondaire à l'université; Encourager le recours des jeunes à l'orientation scolaire et professionnelle, surtout dans le cas des jeunes incertains quant à leurs études et à leurs choix de carrière. 	<p>3.3 Multiplier les occasions d'engagement bénévole et volontaire</p> <ol style="list-style-type: none"> Multiplier les occasions d'engagement bénévole et volontaire; Favoriser la reconnaissance de l'engagement bénévole et volontaire des jeunes. 	<p>4.3 Promouvoir la conciliation entre le travail, les responsabilités liées à la vie familiale et les études</p> <ol style="list-style-type: none"> Soutenir les initiatives favorisant la conciliation entre le travail, les responsabilités liées à la vie familiale et les études. 	<p>5.3 Faciliter la reprise d'entreprises, notamment pour les entreprises familiales</p> <ol style="list-style-type: none"> Informar les jeunes des possibilités offertes par la reprise d'entreprises; Favoriser l'accès des jeunes aux services offerts en cas de reprise d'entreprises; Adapter les services existants aux besoins des jeunes.
<p>1.4 Promouvoir des comportements sains et sécuritaires</p> <ol style="list-style-type: none"> Sensibiliser les jeunes aux bénéfices de comportements sains et sécuritaires; Contribuer à la promotion d'un mode de vie sans tabac; Favoriser le développement des capacités des jeunes à faire des choix éclairés en matière de consommation d'alcool, de drogues et de boissons énergisantes; Soutenir la promotion de comportements sexuels sains et sécuritaires; Suivre l'évolution des comportements des jeunes pouvant porter atteinte à leur santé ou à leur sécurité. 	<p>2.4 Valoriser les formations professionnelles et techniques</p> <ol style="list-style-type: none"> Encourager les jeunes à considérer les cheminements scolaires de la formation professionnelle et de la formation technique, notamment par des activités de sensibilisation et d'information; Contribuer à la création d'environnements favorisant l'accès aux formations professionnelles et aux formations techniques, notamment par la promotion de la mise en œuvre de programmes innovants en la matière. 	<p>3.4 Favoriser le dialogue entre les générations et les relations interculturelles</p> <ol style="list-style-type: none"> Favoriser l'établissement de relations intergénérationnelles positives et enrichissantes pour tous et pour toutes; Encourager la création de liens de solidarité entre les Québécois et Québécoises de toutes les générations et de toutes les origines; Contribuer à la création d'environnements établissant des ponts entre les générations et favorisant des activités de mentorat et de maillage. 	<p>4.4 Favoriser la mobilité des jeunes en région, au Canada et sur le plan international</p> <ol style="list-style-type: none"> Encourager et soutenir les jeunes à vivre des expériences à l'extérieur de leur région, notamment en leur proposant des programmes de stages et des expériences d'études; Soutenir les possibilités pour les jeunes de vivre des expériences diversifiées au Québec, au Canada et ailleurs dans le monde. 	<p>5.4 Soutenir les jeunes entrepreneurs et entrepreneuses agricoles</p> <ol style="list-style-type: none"> Encourager l'essor d'une relève agricole; Contribuer à transformer les environnements d'affaires pour qu'ils favorisent la création et le transfert d'entreprises agricoles.
<p>1.5 Favoriser des relations interpersonnelles harmonieuses et des rapports égaux</p> <ol style="list-style-type: none"> Encourager les jeunes à se comporter de façon respectueuse, sans discrimination ni préjugés; Contribuer à la création d'environnements soutenant le respect de toutes les personnes et de leur dignité, notamment par des interventions pour lutter contre l'intimidation et la cyberintimidation; Favoriser la connaissance par les jeunes de leurs droits fondamentaux et de ceux de toute la population, particulièrement en ce qui a trait à la protection des renseignements personnels. 	<p>2.5 Encourager l'accès aux études supérieures</p> <ol style="list-style-type: none"> Favoriser les diverses formes d'accessibilité aux études supérieures pour tous les jeunes ayant le désir et la capacité d'accéder à de telles études; Étudier les dynamiques entourant les passerelles entre les différents ordres d'enseignement et mettre en œuvre des innovations en la matière. 	<p>3.5 Encourager les comportements écoresponsables</p> <ol style="list-style-type: none"> Encourager les jeunes à adopter quotidiennement un mode de vie axé sur des comportements écoresponsables; Soutenir les initiatives valorisant les comportements écoresponsables et leurs impacts positifs sur l'environnement. 	<p>4.5 Tirer parti des occasions d'emplois offerts dans toutes les régions du Québec</p> <ol style="list-style-type: none"> Mieux informer les jeunes sur les possibilités offertes en matière d'emploi dans les régions du Québec et favoriser l'adéquation entre la formation et l'emploi; Consentir un effort particulier d'information sur les possibilités des régions à l'intention des jeunes issus de l'immigration. 	<p>5.5 Faciliter l'accès des jeunes aux lieux décisionnels et préparer la relève</p> <ol style="list-style-type: none"> Permettre aux jeunes d'assumer rapidement de premières responsabilités; Favoriser l'offre de formation de décideurs ou d'administrateurs destinée aux jeunes Québécois et Québécoises; Encourager les jeunes à proposer leur candidature à des postes décisionnels et faciliter leur accès à de tels postes.